

Syndicat d'agglomération
nouvelle de Sénart

Sénart, Evry et Melun unies autour du tracé C

Un barreau d'interconnexion des lignes à grande vitesse (LGV) et une gare TGV au sud-est de l'Ile-de-France... Certains évoquaient déjà cette hypothèse il y a vingt ans. A l'époque, le projet s'était heurté à de nombreuses hostilités. Trop tôt et trop audacieux ! Aujourd'hui, la donne a changé. Il est temps d'envisager le Grand Paris à l'échelle de l'Ile-de-France et de prendre la mesure de son quadrant sud-est, une agglomération de 400 000 habitants qui s'étend d'Evry à Melun, en passant par Sénart.

Grenelle de l'environnement oblige, Réseau ferré de France et la SNCF sont à la recherche de nouveaux développements et de nouvelles gares, pour mieux relier les territoires et attirer de nouveaux voyageurs. Nos trois agglomérations disposent d'un potentiel unique pour répondre à ces deux défis : un foncier exceptionnel et maîtrisé par la puissance publique, en appui sur la ligne D du RER et la gare de Lieusaint-Moissy, et un réseau de transports en commun en prise avec la future interconnexion.

Dans quelques mois, le bus en site propre et à haut niveau de services, le TZen, reliera les gares RER de Corbeil-Essonnes et de Lieusaint-Moissy. A très court terme, d'autres lignes du TZen relieront le cœur de Sénart à Evry, à Melun et au pôle d'activités aéronautiques de Villaroche. Une situation unique en Ile-de-France, des sols maîtrisés, une accessibilité maximum : voilà les trois principales caractéristiques du pôle multimodal que le quadrant sud-est met aujourd'hui à la disposition du projet d'interconnexion des LGV.

Un dernier atout, et non des moindres, pour emporter la balle des LGV : ce projet d'interconnexion et de gare TGV fait aujourd'hui l'objet du consensus le plus large entre les élus de nos deux départements et de nos trois agglomérations, toutes tendances politiques confondues.

Jean-Jacques Fournier,
maire de Moissy-Cramayel

président du Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart

Le San de Sénart

Le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart, créé en 1973, regroupe les huit communes seine-et-marnaises de la ville nouvelle de Sénart : Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis. Le San assure l'aménagement et le développement de l'agglomération, en lien étroit avec les communes et l'Etablissement public d'aménagement de Sénart. Le développement économique s'appuie aujourd'hui sur 4 principaux sites stratégiques : le Carré Sénart, centre fédérateur de l'agglomération ; l'Ecopôle, parc dédié aux éco-activités ; le pôle commercial Bois Sénart Maisonément ; le pôle d'activités aéronautiques de Villaroche.



San de Sénart

Hôtel de la Communauté - Carré Sénart
9, Allée de la Citoyenneté - BP 6
77567 Sénart Lieusaint Cedex
Tél. 01 64 13 17 00 - Fax. 01 64 88 34 12
site Internet : www.senart.com
e-mail : san-de-senart@san-senart.fr



Un site stratégique pour la gare TGV

Accessibilité du site, disponibilité foncière unique en Ile-de-France, potentiel de développement démographique et économique lui aussi sans concurrent : tels sont les atouts de Sénart pour accueillir une gare TGV permettant d'améliorer l'accès aux lignes TGV de tout le sud-est de l'Ile-de-France.

"Il est temps d'envisager le développement du Grand Paris à l'échelle de l'Ile-de-France, et pas seulement de la petite couronne, plaide le président du Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart, Jean-Jacques Fournier. A cet égard, le site que Sénart propose à la SNCF et à Réseau ferré de France, pour accueillir une nouvelle gare TGV à l'horizon 2020, présente des atouts uniques en région parisienne".

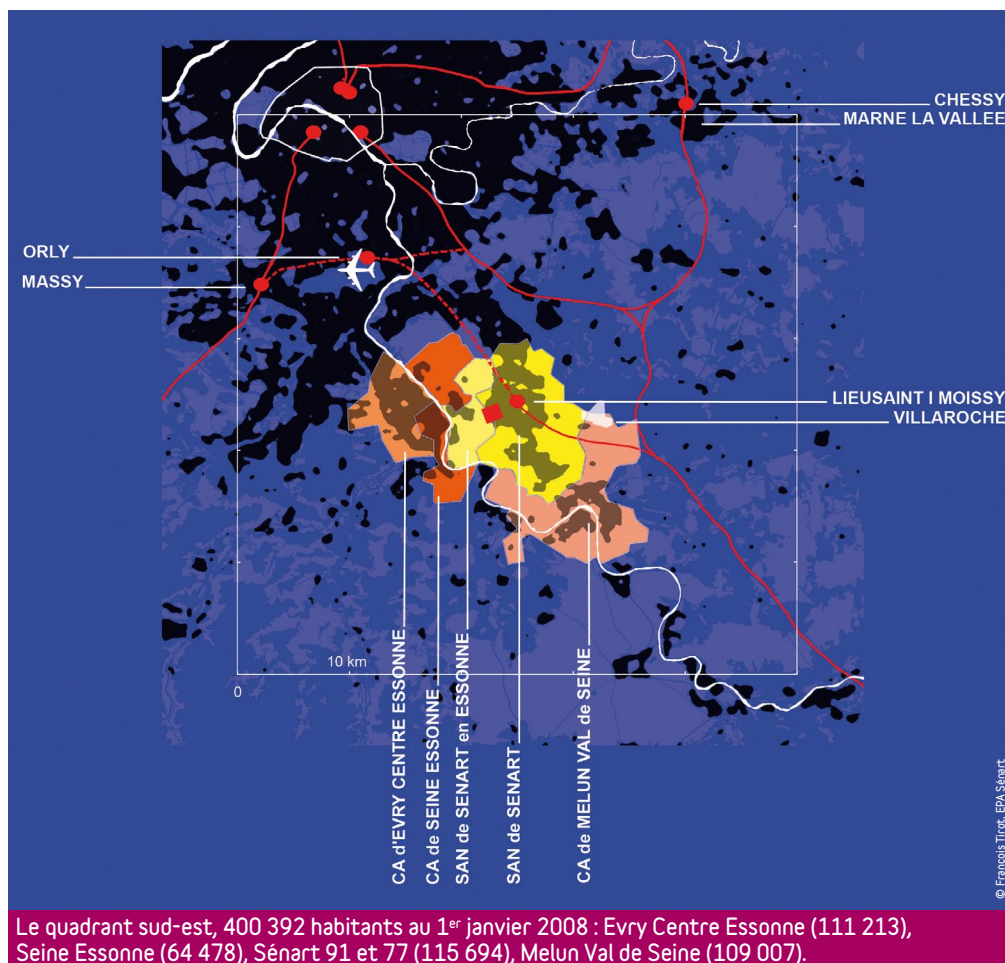
500 000 habitants à 15 mn de la gare, un million à 30 mn

Le quadrant sud-est constitué par les agglomérations d'Evry, de Sénart 77 et 91 et de Melun représente d'abord un bassin de population, et donc de clientèle potentielle, de plus de 400 000 habitants. Les projections démographiques à l'échéance 2025 font même apparaître des chiffres de 280 000 habitants pour le seul secteur de Melun et de Sénart, de 580 000 en y ajoutant les agglomérations d'Evry et de Corbeil, et d'un million en élargissant le territoire jusqu'à Brétigny et Juvisy. Au cœur de cette immense agglomération, le projet de gare TGV de Sénart s'appuie sur la ligne D du RER et la gare de Lieusaint-Moissy. Un site qui accueille déjà le débranche-

ment de la ligne TGV Paris-Lyon-Marseille (PLM) et qui bénéficie d'une desserte routière importante, au carrefour des deux branches de l'A5, de la nationale 104, de la toute proche A6 et de l'historique RD 306 (ex nationale 6), à mi-chemin des deux villes préfectorales d'Evry et de Melun.

Le pôle multimodal de Sénart

Un potentiel foncier de 50 000 m² est immédiatement disponible en surface, en appui du pôle multimodal de Lieusaint-Moissy, qui réunit aujourd'hui la gare RER, la gare routière, un parc de stationnement régional couvert de 300 places avec une prochaine extension de 300 places supplémentaires, un parc au sol de 450 places, un ensemble de 80 boxes de vélostations, le centre de maintenance et le parc de véhicules du réseau Sénart bus et bientôt du TZen. D'autres terrains sont par ailleurs disponibles aux abords immédiats du site. La présence d'un barreau d'interconnexion et d'une gare TGV à Sénart permettrait en outre à Réseau ferré de France de mutualiser ses investissements, dans la perspective de la future ligne à grande vitesse POCL (Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon).



Repères

Sénart accueille chaque année

2 500 à 3 000 nouveaux habitants et près de 1 000 emplois. La ville nouvelle continue d'attirer les investisseurs et les entreprises, qui peuvent bénéficier d'une offre foncière attractive et de nombreux services de proximité.

Parallèlement à l'essor économique, plusieurs éco-quartiers permettront de construire dans les années à venir plus de 7 000 logements répondant aux exigences du développement durable.

Le TZen, nouvelle colonne vertébrale du quadrant sud-est

Nouvel atout pour attirer des voyageurs vers la gare TGV de Sénart Melun Val de Seine, le bus en site propre TZen constituera bientôt l'épine dorsale du quadrant sud-est, entre Evry, Sénart et Melun. Sa première ligne sera mise en service en juin 2011 entre les gares RER de Lieusaint-Moissy et de Corbeil-Essonnes...



La première ligne du TZen en Ile-de-France reliera dès juin 2011 les gares RER de Corbeil-Essonnes et de Lieusaint-Moissy.

Depuis 2007, un élégant bus mauve et vert, le Citalien, relie le centre-ville de Melun au Carré Sénart. Fruit d'un partenariat entre le Conseil général du 77, la Communauté d'agglomération de Melun et le San de Sénart, ce nouveau bus n'a cessé depuis sa création d'augmenter le nombre de ses voyageurs, de ses véhicules et de ses rotations. Mille voyageurs empruntent quotidiennement cette "nouvelle voie du dialogue nord-sud".

Le Citalien est en quelque sorte le prototype du TZen, dont la première ligne d'Ile-de-France sera progressivement créée entre les gares RER de Corbeil-Essonnes et de Lieusaint-Moissy en juin 2011. Trois autres lignes du TZen seront progressivement mises en service dans les années qui viennent vers Melun, le pôle aéronautique de Villaroche et l'agglomération d'Evry.

Une ligne pilote

Le TZen affiche donc les performances d'un BHNS : véhicules non polluants à grande capacité, accessibles aux personnes à mobilité réduite, accès quai à quai rendant son accessibilité identique à celle d'un tramway, information voyageurs dynamique et améliorée, vitesse, fréquence et régularité plus fiables, circulation en site propre et priorité aux feux, bus au design modernisé. Le TZen Sénart Corbeil proposera une fréquence de 7 minutes en heures de pointe et de 15 minutes en heures creuses. Il circulera tous les jours, de 5 h à minuit. Treize stations sont en cours de finition : 9 en site propre, 2

arrêts en voirie, 2 terminus en gares de Lieusaint-Moissy et de Corbeil-Essonnes.

Un centre d'exploitation et de maintenance est également en cours de construction à Lieusaint-Moissy, sur une parcelle de 28 000 m². Il aura en charge l'entretien des 12 véhicules du TZen et des 60 véhicules du réseau Sénart Bus. Un espace clients sera annexé à cette construction, comportant un espace d'accueil moderne, des services de billetterie et des points d'information des voyageurs.

Chiffres

3,6 millions : le nombre annuel de voyageurs estimé pour la gare TGV de Sénart.

400 000 : le nombre d'habitants actuels du quadrant sud-est, 580 000 à l'horizon 2025.

3 000 : le nombre d'hectares disponibles à Sénart en réserves foncières.

550 000 : le nombre de voyageurs qui empruntent chaque jour la ligne D du RER.

30 000 : le nombre quotidien de voyageurs du réseau Sénart bus.

Sénart Melun Val de Seine, Territoire d'intérêt régional et national

Si Sénart et Melun comptent sur une gare TGV pour dynamiser leur "Territoire d'intérêt régional et national", RFF et la SNCF peuvent aussi miser sur leurs perspectives de développement économique et démographique pour doper les lignes à grande vitesse. Deux exemples économiques de pointe...



© Sénart-Sénart

Le Syndicat mixte de Villaroche prend appui sur l'aérodrome et le groupe Safran et les 4 000 emplois pour développer un pôle aéronautique d'excellence.

La Seine-et-Marne reste le premier département français sur le plan de la progression démographique, avec 1,3 million d'habitants, soit une augmentation de population de 43 % depuis 1982. Le Schéma directeur de la Région Ile-de-France en prend acte et confère une place particulière aux deux agglomérations. Le Territoire d'intérêt régional et national (TIRN) de Sénart et de Melun Val de Seine continuera d'accueillir dans les années à venir des éco-quartiers, des équipements et des zones d'activités adaptées aux besoins des entreprises et ancrées dans le développement durable.

Le TIRN, qui regroupe aujourd'hui 220 000 habitants et 85 000 emplois, devrait à l'horizon 2025 passer à 280 000 habitants et 135 000 emplois. Deux projets significatifs de ce dynamisme émergent aujourd'hui aux deux points cardinaux de la conurbation : l'Ecopôle au nord, le pôle aéronautique de Villaroche à l'est.

Développement durable et activités high tech

L'Ecopôle, situé à Combs-la-Ville, Lieusaint et Moissy-Cramayel, est un parc d'activités qui offre 70 hectares cessionables à des éco-activités, spécialisées notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Parmi les objectifs assignés à ce projet soutenu par l'Etat et le Conseil régional : l'aménagement du site dans une démarche de haute qualité environnementale, ciblée en particulier sur la performance énergétique, l'intégration dans l'environnement, la valorisation des espaces naturels environnants, la gestion des eaux de pluie et des déchets, ainsi qu'une réflexion poussée sur les services et les modalités de gestion du parc. A Villaroche, pôle d'activités géré par le Conseil général et les

agglomérations de Melun et de Sénart, 60 hectares sont disponibles pour l'implantation d'entreprises aéronautiques et technologiques. A terme, 40 hectares supplémentaires viendront compléter cette offre foncière. D'ores et déjà, 9 000 m² de locaux disponibles sont proposés à la location (bureaux, laboratoires et locaux techniques) ainsi que 3 hangars destinés aux entreprises souhaitant effectuer des travaux de maintenance aéronautique. Une quinzaine de PME s'est déjà installée depuis deux ans autour de l'aérodrome et de ses deux pistes, créant un peu plus d'une centaine d'emplois.

Chiffres

5 000 : le nombre d'entreprises de la Communauté d'agglomération de Melun.

3 000 : le nombre d'entreprises de Sénart.

2 707 : le nombre d'hectares dédiés à l'activité économique dans les deux agglomérations, pour 29 parcs à Melun et 16 à Sénart.

5 500 : le nombre d'étudiants inscrits dans les formations supérieures des deux agglomérations. Le campus universitaire de Sénart a fait un bond spectaculaire, en passant de 1 400 à 2 500 étudiants au cours des dix dernières années.

14 millions : le nombre annuel de visiteurs du centre commercial Carré Sénart.

